

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Sandra Boucher, en sa qualité de secrétaire-trésorière de la MRC de La Jacques-Cartier, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal du Québec*, au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier, 60, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 1P8, le jeudi 9 mai 2019, à 10 h, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury		
Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues (municipales et scolaires) * (Capital et intérêts au 20 février 2019)
9250-4646 Québec inc. 15, chemin Allen-Neil Stoneham-et-Tewkesbury	3807-22-8933-0-000-0000 5 646 111 (Avec bâtiment)	24 975,98 \$
Annie Côté 51, chemin Allen-Neil Stoneham-et-Tewkesbury	3807-30-8609-0-000-0000 5 412 570 (Avec bâtiment)	4 636,01 \$
Geneviève Servant-Ross Éric Desgroseillers 143, chemin Paré Stoneham-et-Tewkesbury	4012-91-4027-0-000-0000 3 047 587 (Avec bâtiment)	3 024,35 \$
Catherine Carlier Ludovic Francelle 217, chemin du Lac Nord Stoneham-et-Tewkesbury	3607-45-8714-0-000-0000 1 241 106 (Avec bâtiment)	5 459,50 \$
Richard Lachance 116, chemin du Manoir Stoneham-et-Tewkesbury	3803-86-5055-0-000-0000 1 242 050 (Avec bâtiment)	5 102,92 \$
Josée Lepage Yves Michaud 45, chemin Allen-Neil Stoneham-et-Tewkesbury	3807-30-9043-0-000-0000 5 412 568 (Avec bâtiment)	3 045,21 \$
Line Meunier Luc Larochelle 19, chemin Harvey Stoneham-et-Tewkesbury	3908-90-5212-0-000-0000 1 828 044 (Avec bâtiment)	5 605,00 \$
Christian Perreault 1645, route Tewkesbury Stoneham-et-Tewkesbury	3508-21-5682-0-000-0000 5 346 781 (Avec bâtiment)	4 715,90 \$
Daniel Roy Non attribué Stoneham-et-Tewkesbury	3900-19-4329-0-000-0000 1 242 170 (Sans bâtiment)	191,89 \$
Évelyne Lapière Laurent Schmitt 13, chemin des Montagnards Stoneham-et-Tewkesbury	3711-40-5160-0-000-0000 2 596 502 (Sans bâtiment)	1 851,08 \$
Claude Thivièrge Chemin Paré Stoneham-et-Tewkesbury	4012-80-4441-0-000-0000 1 828 490 (Sans bâtiment)	613,64 \$
Lucyelle Tremblay Indéterminé Stoneham-et-Tewkesbury	3906-01-6646-0-000-0000 1 828 460 (Sans bâtiment)	382,97 \$

Municipalité de Lac-Beauport		
Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues (municipales et scolaires) * (capital et intérêts au 20 février 2019)
George Arthur Forrest Indéterminé Lac-Beauport	4603-09-8222 1 497 419 (Sans bâtiment)	136,68 \$
Fiducie Jacques Bernatchez Josée Grimard, fiduciaire Claude Gagnon, fiduciaire Chemin du Bord-de-l'Eau Lac-Beauport	4306-41-9720 1 496 415 (Sans bâtiment)	1 991,83 \$
Jacques Bernatchez 51, chemin du Bord-de-l'Eau Lac-Beauport	4306-50-1060 1 496 412 (Avec bâtiment)	6 885,50 \$
Natacha Gaumond Lina Michaud 60, chemin du Moulin Lac-Beauport	4504-64-6743 3 559 072 (Avec bâtiment)	4 074,93 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date et lieu de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

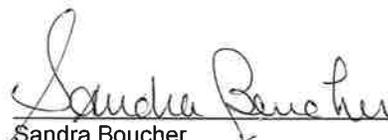
Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de MRC de La Jacques-Cartier

Pour éviter la vente de l'immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de La Jacques-Cartier.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

Donné à Shannon, ce 29 mars 2019



Sandra Boucher
Secrétaire-trésorière